

FAE SMUR – Adaptation à l'emploi des ambulanciers pour le SMUR

PUBLIC :

Ambulanciers titulaires du DEA ou CCA travaillant ou voués à travailler au sein d'un SMUR.

PREREQUIS :

Être titulaire du DEA d'ambulancier ou équivalent.
Un stage de sécurité routière et de conduite en intervention d'urgence dans un centre de formation agréé.

DATES : Cf. catalogue formation et/ou site internet CESU 74

DUREE : 175 heures (105h de théorie + 70h de stage pratique dans un SMUR)

HORAIRES : 08h00 – 16h30

LIEU : CESU 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy.

COÛT : 2490 euros par apprenant.

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation continue des pratiques au cours de mises en situations de soins d'urgence et rapport de stage.
Délivrance d'une attestation de FAE ambulancier SMUR et d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, à l'issue de la validation de la formation.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Techniques de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mises en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux.

INTERVENANT(S) :

Médecins, infirmiers, ambulanciers, enseignants en soins d'urgence du CESU 74.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Bulletin d'inscription à retourner par courriel : cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 30 jours avant la formation

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Objectifs :

- Adapter les connaissances de l'ambulancier aux spécificités de l'activité SMUR.

Contenu de la formation :

Module 1 : Radiotéléphonie

-Utiliser, le matériel radiotéléphonique en situation normale et exceptionnelle, et se préparer aux technologies innovantes.

Module 2 : Hygiène, décontamination, désinfection

-Mettre en œuvre les règles de bonnes pratiques d'hygiène individuelle et collective y compris pour la désinfection et à la décontamination du véhicule.

Module 3 : Situations sanitaires exceptionnelles

-Identifier la place de l'ambulancier de structure mobile d'urgence et de réanimation dans la chaîne médicale des secours et adapter son comportement aux différentes situations sanitaires exceptionnelles

Module 4 : Participation à la prise en charge d'un patient au sein de l'équipe médicale

- 1-Participer à la prise en soin d'un patient en équipe pluri- professionnelle en :
 - Participant à la préparation du matériel
 - Réalissant des gestes dans le cadre de ses compétences
 - Participant à la prise en charge psychologique du patient et de son environnement
- 2.Mettre en œuvre au sein de l'équipe de l'unité mobile hospitalière les compétences acquises de l'ADE
- 3.Connaître les risques, les signes et la prévention du stress et de la fatigue professionnelle.
4. Connaître les procédures et protocoles dans le cas de transports sanitaires aériens et maritimes.

Module 5 : Relation et communication

- Identifier les risques d'erreurs liés en majorité à des défauts de communication et d'organisation, afin d'en limiter leurs impacts
- Assurer une approche relationnelle adéquate en adaptant sa communication à des situations et des publics diversifiés

Module 6 - Aspects réglementaires, médico-légaux et éthiques

- Respecter le cadre réglementaire, médical et éthique.